

**DÉCISIONS** de la 1<sup>re</sup> Assemblée de l'unité de négociation  
du Centre académique Fournier  
tenue le mardi 19 avril 2016 à 15 h 15

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption d'un procès-verbal
- 3- Nomination des personnes déléguées et des représentants aux comités
- 4- Demande patronale d'entente particulière pour l'année 2016-2017
- 5- Congé à traitement différé / Remplacement du fiduciaire

**ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL**

**01.02** Que le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier, tenue le 15 juin 2015, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 22 avril 2016, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

**NOMINATIONS DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS**

**01.03** Que Line Lafond soit élue à titre de représentante du primaire au Comité de perfectionnement.

**DEMANDE PATRONALE D'ENTENTE PARTICULIÈRE POUR L'ANNÉE 2016-2017**

**01.04** Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier accepte la proposition patronale d'entente de dérogation à la convention collective pour l'ajout d'un 13<sup>e</sup> élève pour l'année 2016-2017.

**CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ / REMPLACEMENT DU FIDUCIAIRE**

**01.05** Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier accepte de modifier la convention collective pour remplacer la notion de fiduciaire par celle du compte spécial en fidéicommiss.

